



Pour publication immédiate : 11/01/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

## LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE LA 33<sup>e</sup> PROPOSITION DE L'ÉTAT DE L'ÉTAT DE 2017 : PROTÉGER LES NEW YORKAIS CONTRE LA HAUSSE FULGURANTE DU PRIX DES MÉDICAMENTS GRÂCE À UNE STRATÉGIE À TROIS VOLETS

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui une nouvelle proposition révolutionnaire visant à protéger les New Yorkais contre la hausse fulgurante du prix des ordonnances dans l'État de New York. Le plan du Gouverneur consiste en une stratégie à trois volets qui permettra de :

- Protéger les contribuables en prévenant l'établissement excessif du prix des ordonnances du programme Medicaid ;
- Imposer une surcharge aux fabricants de médicaments qui appliquent des prix exorbitants et redistribuer l'argent aux assureurs et aux entreprises afin de réduire les primes pour l'année suivante ; et,
- Protéger les contribuables contre les pratiques d'affaires abusives des intermédiaires qui augmentent le prix des médicaments.

« La montée en flèche des coûts des ordonnances représente un problème auquel le pays est confronté depuis plusieurs années et comme nous l'avons fait à maintes reprises dans le passé, New York est prêt à montrer la voie », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « La hausse constante du prix des médicaments frappe le portefeuille des contribuables et les profits des entreprises, mais pour ceux qui ont désespérément besoin de médicaments d'importance vitale et qui n'ont pas les moyens de se les payer, les conséquences sont désastreuses. Le fait qu'en 2017, une personne qui tombe malade et ne puisse pas avoir la possibilité de se remettre simplement parce que quelqu'un d'autre veut grossir son fonds de poche de quelques dollars de plus est complètement déraisonnable et il faut y mettre fin immédiatement. »

Au cours des trois dernières décennies, le prix des médicaments, particulièrement les médicaments de marque et les médicaments de spécialité, a augmenté de façon exorbitante à travers le pays. Par exemple, bien que 85 pour cent des ordonnances sont génériques, les ventes des médicaments de marque aux États-Unis ont augmenté d'environ 10 milliards de dollars en 1984 à 200 milliards de dollars en 2015. De plus, malgré qu'ils représentent seulement un pour cent de toutes les ordonnances, les médicaments de spécialité comptent pour 73 pour cent de la hausse totale du coût des médicaments depuis les cinq dernières années. Même les médicaments qui ont été offerts à bas prix depuis des dizaines d'années subissent soudainement une hausse de

prix non justifiée. Un des exemples les plus connus constitue la hausse récente du coût de l'EpiPen, qui a augmenté de 500 pour cent depuis 2007.

Cette hausse rapide du prix des médicaments n'a pas seulement eu des conséquences importantes sur les contribuables New Yorkais qui ont dû absorber le coût de la hausse liée aux médicaments du programme Medicaid au cours des trois dernières années, qui représente un montant de 1,7 milliard de dollars. Elle a aussi fait peser un lourd fardeau sur les entreprises. Le coût des médicaments représente l'un des principaux facteurs d'augmentation des taux des primes au sein du marché de l'assurance commerciale de New York. En 2015, les dépenses des pharmacies représentaient 26 pour cent du montant total des primes de New York, un taux considérablement plus élevé que l'hospitalisation, qui représentait seulement 18 pour cent du montant total des primes. Et de façon plus importante, le coût élevé des ordonnances empêche les familles de se procurer des médicaments d'importance vitale. Environ 77 pour cent des Américains affirment qu'ils n'ont pas les moyens de se payer leurs médicaments et ont choisi de renoncer à prendre leurs médicaments en raison de leur prix.

Le Gouverneur Cuomo envisage de remédier à cette situation et aider à maintenir le prix des ordonnances à un niveau abordable grâce à une stratégie en trois volets :

Dans un premier temps, le plan du Gouverneur établira efficacement un prix plafond pour certaines ordonnances à coût élevé remboursé dans le cadre du programme Medicaid en exigeant une remise supplémentaire de 100 pour cent pour tout montant qui excède le prix de référence recommandé par le Conseil de révision d'utilisation de médicaments (Drug Utilization Review Board) de l'État.

Le deuxième volet de la stratégie du Gouverneur consiste à imposer une surcharge sur tout montant dont le prix de ces médicaments très coûteux dépasse le prix de référence recommandé par le Conseil de révision d'utilisation de médicament dans le cadre de Medicaid, lorsque ces médicaments sont vendus au sein de l'État. Tous les montants provenant des surcharges seront versés dans un Fonds dédié détenu et géré par le Département des services financiers (Department of Financial Services). Les montants provenant des surcharges seront redistribués aux assureurs afin de réduire les primes de l'année suivante pour les New Yorkais.

Le troisième volet de la stratégie du Gouverneur servira à protéger les consommateurs contre les pratiques d'affaires déloyales adoptées par les intermédiaires, ou autrement connus comme les Gestionnaires des soins pharmaceutiques (Pharmacy Benefit Managers), dont beaucoup sont d'avis être responsables de la hausse des ordonnances. Les Gestionnaires des soins pharmaceutiques sont des courtiers responsables de la négociation des prix des médicaments pour les régimes d'assurances et les employeurs autoassurés. Encore récemment, le Département de la justice des États-Unis (U.S. Justice Department) et autres ont prétendu que cette industrie est submergée par les conflits d'intérêts et d'ententes secrètes conclues au détriment des consommateurs.

Dans le cadre de la proposition du Gouverneur, les Gestionnaires des soins pharmaceutiques devront s'enregistrer immédiatement auprès de l'État et seront assujettis à de nouvelles réglementations exigeant la divulgation des incitatifs financiers

ou des bénéfices pour la promotion de l'utilisation de certains médicaments, de même que d'autres arrangements financiers affectant les consommateurs. Cette proposition exigera aussi des Gestionnaires de soins pharmaceutiques d'obtenir un permis émis par le Département des services financiers de l'État à partir de 2019. Le Département des services financiers aura également le pouvoir de suspendre ou révoquer le permis d'un Gestionnaire de soins pharmaceutiques en raison de pratiques d'affaires trompeuses, déloyales ou abusives, ou de comportements qui enfreignent les normes établies par le Département.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418